

## PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 AVRIL 2024 À 20 HEURES

---

**Nombre de conseillers : 15**

Conseillers en exercice : 12

Date de convocation : 10 avril 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË, après convocation légale en date du dix avril deux mil vingt-quatre, s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur PÈNE Loïc, Maire.

**Étaient présents** : M. PÈNE Loïc, M. GUILLET Vincent, Mme RENAULT Patricia, M. BRETON Raphaël, Messieurs POIRIER Mathieu, ROUSSEAU François, PLANCHAIS David, PAILLARD Michel, Mme PILARD Christine, et M. CERTENAIS Rémi.  
*(Formant la majorité des membres en exercice, conformément aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

**Étaient absentes excusées** : Mmes PELTIER Alexandra et LORIER Anaïs.

Monsieur POIRIER Mathieu est porteur d'un pouvoir de Madame LORIER Anaïs  
Monsieur ROUSSEAU François est porteur d'un pouvoir de Madame PELTIER Alexandra

**Formant la majorité des membres en exercice**

**Secrétaire de séance** : Madame PILARD Christine a été nommée secrétaire de séance.  
*(Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).*

---

### **ORDRE DU JOUR :**

Délégation de pouvoir

1. Intervention SEM – Centrale photovoltaïque (ombrières)
2. Placette du bar
3. Redevance Orange

Questions diverses

---

### **APPROBATION du PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 mars 2024**

Monsieur le Maire fait lecture du Procès-verbal de la séance du 28 mars 2024 et le soumet à l'approbation des membres du Conseil.

Aucune objection n'ayant été formulée, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

---

## Intervention SEM – centrale photovoltaïque (ombrières)

Présentation par Madame Albane GAUCHER de SEM (Société Énergie Mayenne) sur la possibilité de faire des ombrières sur le terrain de boules situé rue des Vignobles.

### Présentation de Mayenne Ombrières :

Projet de déploiement d'ombrières de parking situées sur le département de la Mayenne.

Ce projet est issu d'un partenariat noué entre la Société Énergie Mayenne (SEM) et la société SEE YOU SUN, spécialisée dans le déploiement d'ombrières solaires et de service associé de recharge de véhicules électriques.

Le rôle est :

Développer et investir dans les projets d'énergies renouvelables,

Être à l'appui pour la SEM Énergie Mayenne afin qu'elle conseille et assiste les collectivités désireuses d'investir sur leur patrimoine.

Données concernant la possibilité de ce projet :

223KWc– 496 panneaux de 450 Wc : plan de calepinage

Elagage des arbres à 5 à 6 mètres.

Production annuelle d'électricité : 285 MWH pour 106 habitants.

Il faut savoir que pour un projet, il y a toujours une étude de sol, la gestion des eaux pluviales est à la charge de la commune et proposition d'un contrat de 30 ans.

---

## Placette du bar

Échanges avec Monsieur WATTEBLED, propriétaire de la placette.

Pour donner suite à la proposition du conseil lors de sa réunion du 28 mars dernier : compte rendu favorable pour 2 parcelles, échange du terrain en contre partie de la clôture, géomètre à charge de la commune.

---

## DCM2024-36 : Redevance concessionnaire ORANGE - 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le montant de la redevance d'occupation du Domaine Public dû par le concessionnaire ORANGE, à la Commune de SAINT-AIGNAN-SUR-ROË, au titre de l'année 2024, s'élève à 1 255.34€.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **Prend acte** de cette redevance d'occupation du domaine public par le concessionnaire ORANGE

- **Charge** Monsieur le Maire ou un adjoint à effectuer le titre de recette auprès d'ORANGE SA CSPCF Comptabilité Fournisseurs TSA 28106 - 76721 ROUEN CEDEX FR pour la somme de 1 255,34€ ;

- **Charge** Monsieur le Maire ou un adjoint de notifier cette décision à Monsieur le Comptable assignataire de Château Gontier sur Mayenne.

---

## Questions diverses

⇒ Point sur le poste d'adjoint technique : 5 entretiens sur les 10 CV reçus

⇒ Ouverture du poste pour remplacement agent départ à la retraite pour le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

⇒ Élections Européennes : dimanche 9 juin 2024 – Permanences

⇒ Bilan journée citoyenne du 6 avril : 3 ateliers (couture : décorations de Noël pour le restaurant scolaire - travaux menuiserie : table handicap et composteur – terrain de boule : nettoyage)

⇒ Compte rendu Terre de jeux du 13 avril 2024 : peu de participants dans une bonne ambiance, thème handisport.

⇒ Argent de poche : réunion de la commission le 11 avril 2024 – distribution des courriers aux jeunes (28)

- ⇒ Commission enfance jeunesse : entretien avec une famille, difficulté avec un enfant au restaurant scolaire. Un point sera effectué sur le permis à point aux vacances de Pâques.
  - ⇒ Signature T.E.R. (Territoire Éducatif Rural) : aider les jeunes de la maternelle au Lycée, donner de l'ambition – budget 30 000 €/an sur 3 ans.
  - ⇒ Rencontre avec Mme VALLADE, responsable jeunesse du secteur, projets avec les jeunes, 10 € l'année.
- Mme ROUSSEAU Célia intervient au collège pour proposer des activités.
- ⇒ La réunion de Conseil Municipal de juin se déroulera le jeudi 20 juin.
  - ⇒ Prévoir des petites chaises pour les enfants à la bibliothèque.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 50.

**Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 23 mai 2024 à 20 heures.**